

Quai des Brumes

Décembre 2011-Janvier 2012



Edito :

BONNES FÊTES !!!

Les vœux de fin d'année m'ont toujours fait penser aux promesses politiques : elles sont adressées à tout le monde alors qu'en fait elles ne concernent que quelques uns.

2012, se profile comme l'année de l'élection présidentielle. Déjà cinq années qu'on subit le Sarkozysme, cette pseudo pensée politique qui n'est en fait que de la ploutocratie mafieuse (*La **ploutocratie** est un système politique dans lequel le pouvoir est exercé par les plus riches. Une telle forme de gouvernement aux mains de la classe sociale des plus fortunés ne peut que conduire à de fortes inégalités et à une faible mobilité entre les différentes classes sociales.*)... A l'heure de bientôt voter, il ne faudra pas oublier son démarrage en fanfare à la tête de l'Etat, en le fêtant avec ses amis milliardaires au Fouquet's, son dépeçage systématique de nos acquis sociaux, ses attaques incessantes sur le statut du fonctionnaire... J'en passe et des pires, et c'est dans le pire qu'il a été le meilleur.

Le français n'a pas de mémoire. Pas plus que son voisin allemand mais tout autant que son cousin anglais. Il a cette facilité d'oublier le passé. C'est un peu le principe du poisson rouge dans son bocal qui salue à chaque tour de son petit habitacle. Tous les cinq ans, le français oublie ce qu'il vient de subir et de perdre grâce aux médias et une stratégie de la peur. Et ça marche ! Violence dans les quartiers, terrorisme, immigration clandestine... La France a peur ! Tremblez carcasses ! Et hop ! Le Français redécouvre l'urne comme des toilettes quinquennaires où il défèque son vote brun, qui n'est que le triste relief de la pensée qu'il a digéré au cours des derniers mois postélectoraux. Cette recette laxative fonctionne à merveille. Ne pas se souvenir, pour mieux reproduire les mêmes erreurs. Alors n'oubliez pas en Mai 2012, que l'UMP est l'ennemi déclaré du fonctionnaire, que Sarko n'a pas sauvé l'Europe, mais l'Europe marchande, qu'il a rogné sur nos droits à pension, notre protection sociale etc. au profit de ses amis milliardaires. Que le soi-disant Don Quichotte du pouvoir d'achat s'est transformé en Nain Bling-Bling, Bouffon du Medef et de tous les exploiters. Que si Marine Le Pen a deux yeux bleus, elle a le même cerveau ravagé par les idées fascistes de son père.

Alors si j'ai un vœu à faire pour l'an prochain, c'est que toute cette clique de profiteurs, de voleurs, de fossoyeurs dégage et qu'un réel avenir se profile pour nous tous, une autre conception de la société, de la politique, de la solidarité. Et ce vœu, je le souhaite pour une majorité d'entre nous. Parce que s'il ne se réalise pas, la réalité qui se profile risque d'être terriblement injuste, insoutenable et tragique pour une très grande majorité d'entre nous.

« Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux. »
La Boétie.

SG

Rédacteur en Chef :
S.Géhan

Rédacteur adjoint. L. Hébert

Webmaster : D.Dona

Dans ce numéro :

Edito	1
Remerciements ODOD	2
Motion de Soutien	3
Déclaration Unitaire Ministère	4
Soutien Montebéliard	5
Calendrier DG/OS	6
Blog	7
HISTOIRE SUBJECTIVE ET INCOMPLETE DE LA CRISE GRECQUE	8
Pourquoi se syndiquer ?	9
Discrimination Syndicale	10
Chantage à l'emploi	11
Medef et syndicats unis	12



UNE SOLIDARITE ET UNE GENEROSITE SANS FAILLE

Je savais que la distribution des primes exceptionnelles faisaient l'objet, dans certains services, de mise en commun pour partage entre tous les agents du service. Cette pratique se généralise petit à petit, démontrant s'il était nécessaire que la division des agents par la distribution de primes individuelles au mérite ne fonctionne pas sur tout le monde.

Cette année, pour montrer leur solidarité à l'Oeuvre des Orphelins et leur soutien à son action, certains agents des Douanes du Havre qui ont reçu des primes individuelles exceptionnelles, ont souhaité en faire don à l'Oeuvre.

Ainsi, huit agents de la BSE Conteneurs du Havre ont abandonné des primes allant de 80 à 300 euros par personne. Au total, ce sont 1780,00 euros qui sont volontairement abandonnés pour soutenir l'Oeuvre des Orphelins.

Même s'ils ont tous été individuellement remerciés de leur geste, je souhaitais leur rendre l'hommage qu'ils méritent en refusant l'individualisation au profit de la générosité et de la solidarité.

C'est un geste fort, un bel exemple, merci à eux.

Manuela DONÀ
Déléguee régionale du Havre

Section du Havre
LE HAVRE, le 27/12/2011

Chers camarades,

La Commission exécutive de la section du Havre du Syndicat National des Agents des Douanes CGT, tient à vous apporter tout son soutien dans le conflit unitaire et exemplaire que vous menez.

La fusion de la BSI de Montbéliard avec la BSE de Delle a été reportée suite à vos nombreuses actions et au refus des agents de servir de variable d'ajustement à la RGPP, cette politique budgétaire, injuste et destructrice de nos missions. L'exemplarité de votre combat saute aux yeux pour nous tous, militants de la CGT, adhérents, mais aussi douaniers. Quand on refuse **fermement et unitairement**, une situation soi-disant inéluctable, on peut « gagner ». La lutte n'est toutefois pas terminée. Pour vous, à Montbéliard, comme pour tous nos collègues qui se battent aujourd'hui pour s'opposer à la restructuration de leur service, la fusion de leur unité ou la fermeture définitive de leur bureau.

Aujourd'hui, nous devrions tous être plus solidaires les uns des autres. Dans la sphère douanière comme dans tout le champ interprofessionnel, où les attaques contre les salariés sont d'une violence inouïe. En Douane, chaque emploi supprimé est un peu d'espoir dans l'avenir de notre administration qu'on nous enlève.

En ces périodes de campagne électorale, où les relents anti-syndicaux et sécuritaires affluent dans les médias nationaux, la CGT doit imposer haut et fort ses revendications de justice sociale et d'égalité professionnelle, en rappelant son opposition à la RGPP, et aux suppressions d'emploi et fermetures de services subies par la DGDDI. La CGT réaffirme son exigence d'une douane socialement utile, dans le cadre d'un service public pour tous les citoyens.

Nous sommes persuadés que le rapport de force que nous devons construire tous ensemble passera par les luttes professionnelles telle que la vôtre aujourd'hui, celle des camarades du secteur aéroportuaire et de tous les salariés en lutte actuellement.

Après un quinquennat de régression sociale, d'une main-mise du Medef sur les politiques gouvernementales, d'une captation des richesses par une poignée de financiers voraces, nous devons préparer une année 2012 d'indignation, de rejets des politiques d'austérité annoncées et créer une nouvelle société égalitaire !

Soyez assurés, chers camarades, de tout notre soutien.

Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles.

Pour la commission exécutive,

La secrétaire régionale, Manuela DONA



Déclaration unitaire au Ministre pour la réunion du 21 décembre 2011

Monsieur le Ministre,

Nos organisations syndicales, tiennent à s'exprimer ensemble sur la question du salaire minimum dans la Fonction publique et, plus largement, sur celle du pouvoir d'achat.

Vous nous avez conviés à cette réunion aujourd'hui après avoir pris la décision, de manière unilatérale, de choisir la voie de l'indemnité différentielle pour remettre le salaire minimum de la Fonction publique au niveau du SMIC, après que ce dernier ait été augmenté de 2,1 % au 1^{er} décembre.

Nous contestons le recours à un tel dispositif qui tend à substituer de l'indemnitaires à de l'indiciaire.

Au-delà de ce dispositif mis en place au détriment des agents les plus mal rémunérés de la Fonction publique, c'est bien dans son ensemble la politique salariale actuellement menée qui doit être remise en cause.

Car, c'est bien le décrochage de la valeur du point par rapport à l'inflation, aggravée de manière inique et brutale par le gel imposé depuis 2011, qui conduit aujourd'hui à cette situation inacceptable.

Près d'un agent sur cinq de la Fonction publique est au SMIC, ou en dessous, et en dépit de leur avancement dans les échelons, des centaines de milliers n'enregistrent aucune augmentation de leur rémunération depuis des années.

Cette smicardisation s'étend sans cesse, touchant de plus en plus de personnels de toutes les catégories, avec, comme corollaire, une profonde dépréciation des qualifications.

SNAD-CGT

Section du Havre

LE HAVRE, le 27/12/2011

Chers camarades,

La Commission exécutive de la section du Havre du Syndicat National des Agents des Douanes CGT, tient à vous apporter tout son soutien dans le conflit unitaire et exemplaire que vous menez.

La fusion de la BSI de Montbéliard avec la BSE de Delle a été reportée suite à vos nombreuses actions et au refus des agents de servir de variable d'ajustement à la RGPP, cette politique budgétaire, injuste et destructrice de nos missions. L'exemplarité de votre combat saute aux yeux pour nous tous, militants de la CGT, adhérents, mais aussi douaniers. Quand on refuse **fermement et unitairement**, une situation soi-disant inéluctable, on peut « gagner ». La lutte n'est toutefois pas terminée. Pour vous, à Montbéliard, comme pour tous nos collègues qui se battent aujourd'hui pour s'opposer à la restructuration de leur service, la fusion de leur unité ou la fermeture définitive de leur bureau.

Aujourd'hui, nous devrions tous être plus solidaires les uns des autres. Dans la sphère douanière comme dans tout le champ interprofessionnel, où les attaques contre les salariés sont d'une violence inouïe. En Douane, chaque emploi supprimé est un peu d'espoir dans l'avenir de notre administration qu'on nous enlève.

En ces périodes de campagne électorale, où les relents anti-syndicaux et sécuritaires affluent dans les médias nationaux, la CGT doit imposer haut et fort ses revendications de justice sociale et d'égalité professionnelle, en rappelant son opposition à la RGPP, et aux suppressions d'emploi et fermetures de services subies par la DGDDI. La CGT réaffirme son exigence d'une douane socialement utile, dans le cadre d'un service public pour tous les citoyens.

Nous sommes persuadés que le rapport de force que nous devons construire tous ensemble passera par les luttes professionnelles telle que la vôtre aujourd'hui, celle des camarades du secteur aéroportuaire et de tous les salariés en lutte actuellement.

Après un quinquennat de régression sociale, d'une main-mise du Medef sur les politiques gouvernementales, d'une captation des richesses par une poignée de financiers voraces, nous devons préparer une année 2012 d'indignation, de rejets des politiques d'austérité annoncées et créer une nouvelle société égalitaire !

Soyez assurés, chers camarades, de tout notre soutien.
Recevez, chers camarades, nos salutations fraternelles.
Pour la commission exécutive,

La secrétaire régionale, Manuela DONA

DGDDI

Sous-direction A

CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX
avec les organisations syndicales
1^{er} semestre 2012

Commissions administratives paritaires

A1	CAP discipline Catégorie ACP1	S1.547	24/01/12	10h00
A2	Mutations CAP Formation du tableau cat. B	S1.537-543	02/02/12	09h30
A2	Cadres supérieurs CAP IP-DSD (1 ^{er} tour)	4645	02/02/12	14h30
A2	Mutations CAP Formation du tableau cat. A	S1.537-543	07/02/12	09h30
A2	Mutations CAP Formation du tableau cat. C	S1.537-543	14/02/12	09h30
A2	Gestion CAP n° 6 – Recours entretien professionnel AC – ACP2 et ACP1	S1.537-543	15/02/12	09h30
A1	CAP discipline Catégorie AC2	S1.547	16/02/12	10h00
A2	Cadres supérieurs CAP IR1 (1 ^{er} tour)	4645	16/02/12	15h00
A2	Cadres supérieurs CAP IPIS	5534	08 ou 09/03	
A2	Cadres supérieurs CAP IR2-IR3 (1 ^{er} tour)	4645	15/03/12	14h30
A2	Gestion CAP n° 5 – Recours entretien professionnel Contrôleurs	S1.537-543	20/03/12	09h30
A2	Cadres supérieurs CAP IP-DSD (2 nd tour)	4645	22/03/12	14h30
A1	CAP discipline Catégorie ACP1	S1.547	23/03/12	10h00
A2	Cadres supérieurs CAP IR1 (2 ^e tour)	4645	27/03/12	14h30
A2	Mutations CAP Mutations cat. A	S1.537-543	03/04/12	14h00
A2	Mutations CAP Mutations cat. B	S1.537-543	05/04/12	14h00
A2	Gestion CAP n° 4 – Recours entretien professionnel Inspecteurs	S1.547	06/04/12	09h30
A2	Mutations CAP Mutations cat. C	S1.537-543	11/04/12	14h00
A1	CAP discipline Catégorie Inspecteur	S1.547	12/04/12	15h00
A2	Cadres supérieurs CAP IR2-IR3 (2 ^e tour)	4645	12/04/12	15h00
A2	Cadres supérieurs Date à réserver	S1.547	13/04/12	10h00
A2	Gestion CAP n° 5 – TA de CP – Recours entretien professionnel	S1.537-543	10/05/12	09h30
A2	CCPC Navigants	S1.547	15/05/12	09h30
A1	CCP Berkanis	4645	15/05/12	10h00
A2	Cadres supérieurs CAP TA IP1-IP2	4645	22/05/12	14h30
A2	Gestion CAP n° 6 – Titularisation des AC – TA ACP2 et ACP1 – Recours entretien professionnel	S1.537-543	23/05/12	09h30
A2	Cadres supérieurs CAP Recours entretien professionnel	S1.547	25/05/12	09h30
A2	Cadres supérieurs Date à réserver	S1.547	12/06/12	14h30
A2	Gestion CAP n° 5 – TA C1 – LA Contrôleur – Recours entretien professionnel	S1.537-543	13/06/12	09h30
A2	Cadres supérieurs CAP TA IR3	S1.537-543	14/06/12	14h00
A2	Gestion CAP n° 4 – LA Inspecteur – Recours entretien professionnel	S1.537-543	19/06/12	09h30

16/12/2011

Olivier Bouba-Olga ~ Blog d'un économiste qui suit et commente l'actualité...

Je suis Professeur des Universités en Aménagement de l'Espace et Urbanisme à la [Faculté de Sciences Economiques](#) de [l'Université de Poitiers](#) et chargé d'enseignement à [Sciences Po Paris](#) ([premier cycle ibéro-américain](#)). Le but de ce blog est de commenter l'actualité économique et politique, pour montrer que les économistes peuvent parfois produire des analyses utiles.

Fabriqué en France

Ce qui est bien avec les élections présidentielles, c'est que ça permet de mettre au débat les sujets importants. [Comme dit dans le précédent billet](#), le débat en cours concerne les relocalisations et le « fabriqué en France ». L'avenir de la France est en train de se jouer sous nos yeux.

François Bayrou, donc, prône la labellisation des produits français s'il est élu président. Notre président lui a rétorqué qu'il ne fallait pas acheter des produits français, mais des produits fabriqués en France. Il aurait pu ajouter que ça fait plus de deux ans (octobre 2009) qu'il s'occupe de cette affaire, puisqu'il a commandé un rapport à Yves Jégo sur le sujet, [rapport](#) livré en mai 2010 et intitulé « en finir avec la mondialisation anonyme ». Tout un programme. Maxime Kormyslov (ICN Business School Nancy-Metz) a été le seul chercheur auditionné par Yves Jégo. J'ai réussi péniblement à trouver [cet article de recherche](#), où il démontre « L'importance du pays de création ainsi que la sensibilité plus accrue des Français au pays d'origine » (dixit le résumé), sur la base d'une étude qualitative auprès de ... 17 consommateurs (8 français et 9 russes). Ca, c'est de la recherche en béton, les chercheurs des Universités n'ont qu'à bien se tenir.

Suite à ce rapport, le bureau [Véritas](#) a été chargé de certifier le label « Origine France Garantie » créé par l'association [Pro France](#), elle-même créée en juin 2010. Pour bénéficier de ce label, plusieurs conditions, dont la plus importante est la suivante : 50% à minima du prix de revient unitaire est français et le produit prend ses caractéristiques essentielles en France.

Bon, le côté « caractéristiques essentielles » est plutôt flou, mais sinon, ça a l'air costaud : il suffit de voir le poids dans les achats d'une entreprise des achats fait auprès de fournisseurs français. Si on dépasse les 50%, c'est bon.

En fait, c'est plus compliqué... Considérons un bien constitué de l'assemblage de deux composants. L'entreprise qui assemble fabrique en France le premier composant et achète à une autre entreprise le deuxième composant. Si cette autre entreprise est localisée en France, on est tenté de dire que 100% du prix de revient est d'origine française. Ben oui, mais si pour fabriquer ce composant, elle achète elle-même à 90% à des entreprises étrangères ? Ou si, à l'inverse, la première entreprise achète à une entreprise étrangère qui se livre pour l'essentiel en France ? Et les fournisseurs des fournisseurs ? [Paraît qu'ils prennent 3000€ aux entreprises](#) pour étudier la certification chez Véritas. Perso, ça me semble pas beaucoup, parce que ça devient vite un vrai casse-tête...

En tout cas, l'initiative Sarkozy-Jégo marche du tonnerre : on apprend en effet sur le site de Véritas qu'ils ont déjà certifié près d'une quarantaine de produits. En consultant [la liste](#), ces 40 produits concernent en fait 16 entreprises. 16 entreprises certifiées en 8 mois. 2 par mois. Comme il y a environ 2 800 000 entreprises en France, y'a encore un peu de boulot. Mais ça fait déjà 0,000057% d'entreprises labellisées. Il n'en reste plus que 99,99943% à convaincre.

En tout cas, si vous voulez sauver l'économie française, consultez [la liste](#) des entreprises labellisées et comportez-vous en conséquence : skis alpins injectés de taille supérieure à 110 cm Rossignol aux pieds, Bière Kronembourg 1664 pur malt à la main, montures de lunettes collection NU d'Atol gamme Nylor sur les oreilles et tête dans un four Fagor Brandt. Ou dans un lave linge top de la même marque, au choix.

PS. : au fait, c'est made in quoi, [les Rolex](#)?

HISTOIRE SUBJECTIVE ET INCOMPLETE DE LA CRISE GRECQUE

Face à la libéralisation économique et financière puis à un euro trop fort (ce dernier point ne favorisant pas sa compétitivité), l'économie grecque devait sa croissance jusqu'à récemment au développement massif d'un crédit bon marché. Cela a eu pour conséquence directe un accroissement de la dette privée. Cette dernière cumulée à des importantes baisses d'impôt (ex: taxe sur les sociétés est passé de 35% à 25% entre 2004 et 2007)¹ et à un système de collecte d'impôts déficient incitant la fraude et la fuite fiscale, a fait exploser la dette publique.

La mise en place de plans d'austérité depuis 2009, impulsée par la BCE, le FMI et le couple franco-allemand, n'a fait qu'aggraver la situation, en effet ces trois dernières années, la dette publique grecque est passée de 97% à 166% de son PIB.

Les conséquences de cette politique subie par les citoyens Grecs sont désastreuses et totalement vaines, quelques exemples suffisent à le démontrer :

- Chômage passant de 8% à 16% entre 2008 et 2011.²
- Baisse de salaires dans certains secteurs jusqu'à 40%, cumulée avec une hausse d'impôts provoquant ainsi des chutes de revenus allant jusqu'à 50%.²
- Budget des hôpitaux en baisse de 40% depuis un an.²
- Taux de suicides en augmentations de 40% entre 2010 et 2011.²

Comble de l'ironie, les possédants grecs arrivent à échapper à cette cure d'austérité en mettant à l'abri 280 milliards d'euros (120% du PIB grec) dans les banques suisses. Source émanant de l'ex secrétaire d'État aux finances grecques M. Kouselas début 2011.

Notons l'hypocrisie de la France et de l'Allemagne qui sous couvert d'aides à la Grèce ne font que penser à leur propres intérêts. Cela se traduit par des prêts directs à la Grèce, en se faisant au passage un beau bénéfice, sous condition d'achat de matériel de guerre à hauteur de plusieurs milliards d'euros par an³. En outre la privatisation qui s'opère profitera majoritairement aux multinationales de ces deux pays. Alors certains pensent encore que le peuple grec est profiteur et fainéant ?

Pourtant, des solutions existent qui épargneraient le peuple grec, en voici quelques unes:

- Exiger un État fort pour taxer les riches, en incluant notamment les armateurs et l'église, système qui éviterait la fraude fiscale.
- Exiger un audit afin de déterminer la dette illégitime comme en Équateur en 2008.
- Exiger que la BCE prête directement aux États sans passer par les intermédiaires que sont les banques.
- Exiger que les créanciers soient Européens ou plutôt nationaux comme au Japon.

Enfin d'après les médias et les gouvernements européens, la Grèce serait tirée d'affaire grâce au mariage contre nature entre les socialistes, la droite et l'extrême droite, avec à sa tête un ancien de Goldman Sachs M. Papademos. Ces remèdes infligés au peuple grec sans espoir de réussite, dignes des saignées du Moyen-âge, donnent à réfléchir avant les échéances électorales de 2012 en France.

¹ Documentaire « debtocracy »

² « les Grecs sous scapel » de Noelle Burgi sur le Monde diplomatique décembre 2011

³ sur le WEB « des armes contre l'aide européenne presseurop en francais »

Pourquoi se syndiquer ?

Lors de la manifestation contre l'austérité de mardi pourquoi se syndiquer ? 13 décembre, à Guingamp, nous n'étions guère nombreux...il pleuvait...il faisait froid, et j'entendais la voix de certains qui m'avaient dit " pfff à quoi ça sert d'y aller, ça va rien changer ". Pourtant les motivés qui étaient là sont un véritable exemple, pour nous tous, qui nous **indignons**, à voix basse, dans nos canapés, face à la télévision qui nous abreuve de mauvaises nouvelles, d'histoire de triple A et de crise de la zone euro.

*Contre toute-attente, étant donné la faible participation, le sous-prefet a accepté de recevoir une délégation composée de T.Perennes et B.creuzer pour la cgt, Henri Le jan et Brigitte Jacob pour la fsu et Jocelyne Aubin pour solidaires . Selon Mr Perennes, cette entrevue devait être centrée sur les revendications de la journée anti austérité du 13 mais à la surprise des participants, même si il a voulu circonscrire cette réunion sur ce thème le sous préfet aurait manifesté un certain embarras sur la situation économique et sociale locale. Nul besoin d'être grand clerc, pour observer que la misère frappe Guingamp et sa région de plein fouet, là où l'intérim serait le plus grand employeur privé du secteur... La colère gronde, mais elle ne trouve pas de moyens de s'exprimer, certains menacent d'un vote extrême pour les prochaines élections, tactique vaine puisque beaucoup le reconnaissent ce vote ne tiendra pas la distance au second tour. La **solution** semble pourtant devant leurs yeux, rejoindre les syndicats, s'unir dans ce qui reste un des seuls contre-pouvoirs en France.*

Un contre-pouvoir craint, celui seul capable encore de lever des millions de citoyens dans les rues.
Un contre-pouvoir qui a obtenu par le passé, en vrac :

1892 - Interdiction du travail de nuit des femmes...

1906 - Repos obligatoire de 24 heures hebdomadaires.

1910 - Loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

1919 - Limitation de la journée de travail à 8 heures (et la semaine à 48 heures), Loi sur les conventions collectives (sans réel effet avant 1936).

1930 - Mise en place des assurances sociales.

1932 - Mise en place des allocations familiales.

1936 - Loi sur les 40 heures hebdomadaires - Loi sur les congés payés (deux semaines)

1945-1947 - Au nombre des acquis durables de la Libération figurent les nationalisations de grandes entreprises et la participation des salariés à leur gestion - les comités d'entreprise - mise en place de la Sécurité sociale - statut de la fonction publique - grille des salaires - inscription du droit de grève dans le préambule de la constitution.

1950 - Création du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti).

1956 - Adoption de la troisième semaine de congés payés -

1968 - Extension de la 4ème semaine de congés payés (adoptée le 2 mai, avant les mouvements de grève) - loi reconnaissant la section syndicale d'entreprise - **augmentation du SMIG de 35 %** -

1971 - Loi sur le paiement mensuel des salaires -

1974 - Décret sur les CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité) - accord interprofessionnel, instituant l'indemnisation du chômage à **90 % en cas de licenciement économique**.

1979 - Loi délimitant les contrats à durée déterminée.

Des acquis qui s'émiettent de jour en jour... Vos anciens se sont battus pour ces acquis, et vous qu'allez-vous faire, rester à râler sur vos canapés ?



Les représentants syndicaux sont moins bien payés

Le salaire des délégués syndicaux est inférieur de 10 % à celui des autres employés à travail égal.

Dans les entreprises, les délégués syndicaux sont payés 10 % de moins que leurs collègues, à caractéristiques égales (âge, expérience, diplôme et sexe) et à lieu de travail équivalent (taille, secteur, région). Ces écarts interviennent environ cinq ans après être devenu délégué, par le biais d'absences de promotion ou d'augmentation de salaires.

La différence de salaire semble plus forte pour les représentants des syndicats réputés les plus combatifs [1]. Ces écarts de salaires concernent plus particulièrement les délégués CGT, qui gagnent en moyenne 20 % de moins que leurs collègues non syndiqués, tandis que les délégués CFDT sont payés 10% de moins. Quant à ceux de Force ouvrière (FO) ils ne sont pas moins payés.

Discrimination salariale des délégués syndicaux par rapport aux salariés non syndiqués

	Ecart de salaire inexplicé	Fiabilité
Tous représentants	10.1 %	Très bonne
Représentants CGT	20.6 %	Très bonne
Représentants CFDT	12.3 %	Bonne
Représentants FO	- 1.1 %	Non significatif
Autres représentants	2.5 %	Non significatif

L'étude a été réalisée à partir d'une enquête du ministère du travail conduite en 2004 sur les institutions représentatives du personnel (REPONSE04) auprès de 2 929 établissements de plus de 20 salariés. Les données ont été associées avec les déclarations annuelles de salaires des travailleurs interrogés. Seules les observations sur les grands syndicats ont pu être traitées par manque de données sur les plus petits.

L'auteur ambitionnait de mesurer une discrimination salariale pour les syndiqués en général mais les résultats n'étaient pas significatifs.

Sarkozy et Medef : Vers une légalisation du chantage à l'emploi ?

Forcer les salariés à accepter une baisse temporaire de leurs salaires pour garder leur emploi. La recette n'est pas nouvelle. Sauf que cette fois-ci elle est défendue par Nicolas Sarkozy, le Président du « **Travailler plus pour gagner plus** » !

En juillet 2009, Laurent Jeanneau [écrivait](#) dans le magazine Alternatives Economiques : « (...) **Gagner moins pour continuer à travailler ! A la faveur de la crise, la tentation de rogner sur les salaires se fait de plus en plus pressante. Fiches de paie tronquées, rémunérations gelées, RTT supprimées...** (...) **Une pilule amère, que les entreprises tentent de faire avaler aux syndicats en invoquant la préservation de l'emploi** (...) »

Or, en 2011, nous expliquent [Le Monde](#) et [Les Echos](#), une idée forte pour l'emploi, défendue par Nicolas Sarkozy ferait son chemin : « (...) **le développement d'accords compétitivité-emploi, sur le modèle de l'Allemagne. Le principe : échanger temporairement des baisses de salaires et/ou de temps de travail contre une préservation de l'emploi** (...) En clair, il s'agirait de permettre aux chefs d'entreprise de négocier avec les représentants du personnel des accords (...) **En échange d'une flexibilité accrue des salariés, ceux-ci obtiendraient des garanties pour leur emploi ou des investissements. Ces accords s'imposeraient automatiquement aux salariés, sans nécessité de signer des avenants individuels au contrat de travail comme actuellement** (...) »

Il va de soi que cette idée est accueillie avec la plus grande bienveillance par le Medef et surtout l'UIMM dont l'un de leurs représentants déclare : « **Nous sommes prêts à avancer sur cette question qui s'inscrit dans notre réflexion plus large sur la [compétitivité équitable](#)** » Pour la bonne raison que ce sont eux qui en sont [les initiateurs](#) ! Ce qui reviendrait à transformer les salariés en sorte « d'actionnaires » sans titre ni droit, si ce n'est celui de participer aux pertes mais jamais aux bénéfices. Où alors avec des [montants indécents](#) de 8 à 20 €, comme ceux de la prime dividendes !

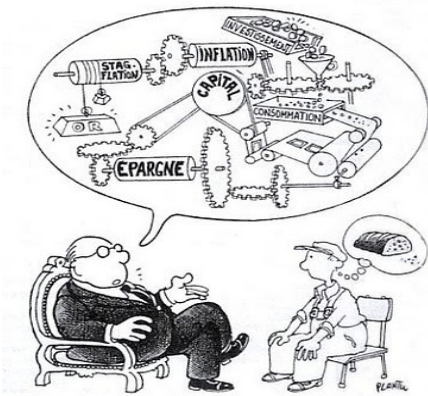
Quelle confiance peut-on accorder aux organisations patronales et au gouvernement tous deux promoteurs de cette « **voie d'avenir** » ?

A priori aucune, dans la mesure où rien n'empêchera une baisse continue des salaires en fonction de la durée de la (ou des) crise(s) et des impératifs de compétitivité. Car, à la moindre revendication d'augmentation de salaire ou d'amélioration des conditions de travail, on leur opposera : le coût trop élevé de la main d'œuvre qui plombe la compétitivité de l'entreprise au niveau mondial !

D'où un abandon progressif mais définitif pour les salariés de l'idée d'un simple retour à leur salaire antérieur ou du rétablissement d'acquis sociaux sacrifiés en échange du maintien dans l'emploi !

La CGT a raison de rappeler les engagements non tenus par plusieurs entreprises ayant eu recours à cette technique du « **Gagner moins pour continuer à travailler** »

Le plus symbolique étant [Continental](#) : « (...) Une majorité (52 %) des 2.500 employés des trois usines Continental Automotive du sud-ouest de la France ont voté pour le plan présenté par la direction de Continental (...) Pour mémoire, les 1 120 salariés de Continental de Clairoux avaient eux aussi accepté de revenir aux 40 heures et d'abandonner des primes pour sauver l'emploi sur le site. Quelques mois plus tard, en 2009, dans une vague de colère sans précédent, les « Conti » avaient appris la décision de, finale-



ment fermer le site »

On pourra aussi évoquer : « (...) **General Motors, la société américaine avait raisonné en ces termes. Au Mexique, la main-d'œuvre est de 14 % moins élevée qu'en France, alors si les Strasbourgeois voulaient re-**

tourner dans le giron américain, ils devaient faire un effort et baisser de 10 % le coût de leur main-d'œuvre. Leur travail n'était pas mis en cause, ni la santé de l'entreprise qui était bénéficiaire, mais, leurs salaires étaient tout simplement plus élevés que ceux pratiqués au Mexique (...) »

Deux exemples parmi tant d'autres, qui permettent de mettre en doute la sincérité des engagements revendiqués par les organisations patronales et qui séduisent notre Président.

« (...) **Dans un contexte de concurrence mondiale, pour garder nos industries et donc nos emplois, serions-nous amenés à allonger notre temps de travail et à baisser nos salaires ? Sommes-nous à même de sortir gagnants de cette compétition ?** (...) » [Demande](#) le site Emploi-pro, qui nous assène un exemple que n'aurait pas renié le Medef.

« (...) **Fin juillet 2008, Herbert Hainer, patron d'Adidas, avait estimé que, « en Chine, les salaires, qui sont fixés par le gouvernement, sont progressivement devenus trop chers ». Une partie de la production du groupe allemand a, dès lors, été transférée au Laos, Cambodge, Vietnam, considérés comme plus compétitifs** (...) »

Alors, direz-vous, devant une possible détresse des actionnaires menacés ... de gagner moins, comment les salariés pourraient-ils refuser de diminuer leurs salaires ? D'ailleurs, Xavier Bertrand totalement séduit par le concept [affirme](#) que la généralisation d'accords compétitivité-emploi : « **peuvent être une voie d'avenir** »

Quel timing pour la mise en place de cette « **voie d'avenir** » ?

Dans l'immédiat, Nicolas Sarkozy et les organisations patronales reconnaissent que le projet a peu de chance d'être adopté avant les élections présidentielles et législatives. Néanmoins, le message est clair : les salariés savent maintenant à quoi ressemblerait leur avenir, en cas de reconduction du Président sortant, et de son actuelle majorité !

Medef et syndicats pour une fois unis

Le 14 décembre 2011 par Cécile Maillard – L'Usine Nouvelle

Un consensus patronat-syndicats, c'est assez rare pour être fêté en grandes pompes... Hier soir, mardi 13 décembre, le Medef accueillait dans ses locaux les participants du groupe de travail sur la compétitivité, qui s'est réuni pendant plus d'un an.

François Chérèque et Laurence Parisot assis côte à côte un jour de mobilisation sociale... Tout un symbole de la démarche que les partenaires sociaux ont eue pendant près d'un an ! Après une journée de manifestations qui a peu mobilisé, représentants du patronat (Medef, CGPME, Union professionnelle artisanale) et des syndicats de salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC) se sont donc retrouvés pour se féliciter du consensus trouvé sur la compétitivité française, objet d'un rapport commun.

"Il n'y a aucune contradiction à avoir une mobilisation sociale et à être là ce soir", estime François Chérèque. Un peu plus tôt, depuis la salle, le patron de la CFDT avait vivement réagi à une formule de l'animateur de la table ronde, parlant de mobilisation due à "des mesures d'austérité mal comprises". "Ah si, on l'a parfaitement compris, ce plan de rigueur !", François Chérèque rappelle ainsi que la CFDT approuve la maîtrise des dépenses publiques, mais conteste les mesures retenues. "On ne peut pas rester dans cette démarche de rigueur sans réfléchir à l'avenir."

Laurence Parisot, patronne du

Medef et hôtesse de la soirée, acquiesce. "Il n'y a pas beaucoup de différences entre nous sur ce point". Elle rappelle que son organisation n'a jamais appelé à la rigueur, et que s'il faut assainir les finances publiques, il faut aussi "tenir le chemin étroit qui nous permet d'éviter de tomber dans toute forme de récession". C'est ce qu'ont tenté les partenaires sociaux l'année dernière, en mettant en place un groupe de réflexion sur la compétitivité française, qui a réuni tous les syndicats patronaux et salariés, à l'exception de la CGT.

Chercher d'autres sources de financement

Les partenaires sociaux présents au raout du Medef se sont longuement congratulés d'avoir réussi à se mettre d'accord entre eux – en-dehors de FO, qui a participé aux travaux mais n'a pas signé le rapport. "Ce n'était pas gagné...", souligne l'un d'eux. Il a d'abord fallu trouver un consensus sur les indicateurs à observer de près, puis dépasser certains a priori, sur le coût du travail, la compétitivité hors coût, les pistes de solution. "Nous avons tous pris conscience qu'il n'y a d'issue possible que par un consensus entre nous", a souligné Bernard Chambon, directeur général délégué de Rhodia.

Les six propositions du rapport publié en juin ne sont pas révolutionnaires, et on les entend souvent : relancer l'innovation, mieux former, trouver la bonne place en Europe, financer la croissance, dynamiser le tissu d'entreprises, no-

tamment en soutenant les PME, et repenser le financement de la protection sociale.

Tous les partenaires sociaux sont d'accord pour chercher d'autres sources de financement que celles qui pèsent sur le travail. Laurence Parisot rappelle les propositions du Medef: baisser les cotisations patronales, mais aussi salariales, et compenser par des hausses de TVA et de CSG. François Chérèque, s'il est d'accord pour un transfert des charges sur la CSG, ne souhaite pas favoriser la TVA sociale. Jean Lardin, président de l'UPA, se dit d'accord pour élargir la CSG et pour réfléchir à la TVA, mais pas pour augmenter les taux. "Pourquoi pas réaffecter une partie de la TVA sur les éléments qui nous paraissent d'importance."

Rendez-vous est pris à la fin du mois pour décider de la suite à donner à ce rapprochement "inédit", "historique", "révolutionnaire". Un nouveau thème de travail pour 2012, par exemple.

> M^{me} PARISOT VEUT UNE FRANCE PLUS LISIBLE

